

Lisez le journal numérique
sur le site : lindependant.org

L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1

31ÈME ANNÉE * PRIX : 3000 FG * ZONE CEFA : 500



Proces 28 sept P.3 **Marcel met la défense de Dadis et Tiegboro à rude épreuve**

Fraudes et vol d'électricité
**«Même le Directeur de l'EDG
ne sera pas épargné»**

P.5

Fatoumata Binta Barry
**La malvoyante qui décroche
son baccalauréat avec
mention et vise le barreau**

P.9

Scandale au FER
**L'ex-DG risque 20 milliards GNF
et 2 ans de prison ! La CRIEF
en ébullition !**

P.9



Politique

**Polémique entre
Ousmane Kaba et le
RPG/AEC !**

Massacre du 28
Sept. en Guinée

La défense rejette les accusations de Marcel Guilavogui

En Guinée, Marcel Guilavogui, jadis homme à tout faire du capitaine Moussa Dadis Camara (président de la junte de décembre 2008 à décembre 2009), était encore à la barre lundi 17 juillet. Depuis une semaine, le capitaine Guilavogui comparait à sa demande pour, selon lui, dire toute la vérité dans les événements du 28 septembre 2009 qui avaient fait plus de 150 morts dans un stade de Conakry, des dizaines de disparus et plus d'une centaine de femmes violées par des militaires.

Le nom du bouillant capitaine est sur toutes les lèvres et dans toutes les conversations en Guinée, et pour cause. Après son premier passage en novembre dernier à la barre du tribunal criminel où il avait soutenu n'avoir rien à dire, il a cette fois accusé son ancien mentor, Moussa Dadis Camara, et le colonel Moussa Tiègboro Camara d'avoir planifié les crimes du 28 septembre 2009.

Me Mohamed Abou Camara est l'avocat du ca-

pitaine Guilavogui. Il déclare : « Il y a ce qu'on appelle la présomption de culpabilité ou la présomption de responsabilité de ceux-là qui sont au pouvoir. Ils ont des explications à donner autour de ce dossier. Les faits se préparent, on les exécute, on efface les traces et le pouvoir dit qu'il ne connaît rien. Qu'ils assument les faits pour avoir été responsables, autorités au moment des faits, c'est une évidence. »

Ce sont de « simples allégations », retorque Me Moussa Sovogui, l'avocat du colonel Moussa Tiègboro Camara : « Dire que mon client a été associé à la conception et à la préparation des événements du 28 septembre, ce sont des affirmations, de simples allégations. »

Me Sovogui a aussi invité le capitaine Guilavogui à aider le tribunal à comprendre ce qui s'est réellement passé le 29 septembre 2009 à Conakry : « *Qu'il ait le courage de dire au tribunal de ce qui s'est passé et qu'on retienne pour une fois que l'histoire de ce pays n'a pas été falsifiée. Marcel connaît beaucoup de choses, Marcel est au début, au milieu et à la fin de cette histoire.* »

Ce mardi 18 juillet, Marcel Guilavogui il fera face aux avocats du capitaine Moussa Dadis Camara et du colonel Moussa Tiègboro Camara.

Mouctar Bah avec Rfi

«Le procès des
événements de 2009

Marcel Guilavogui fait des révélations explosives sur les trahisons de Tiegboro Camara»

Aujourd'hui, devant le tribunal criminel de Dixinn, délocalisé à la Cour d'appel de Conakry, se poursuit le procès des auteurs présumés des tragiques événements du 28 septembre 2009. Une fois de plus, le capitaine Marcel Guilavogui se tient à la barre pour apporter de nouvelles révélations fracassantes, reniant ainsi ses déclarations précédentes.



L'atmosphère est tendue alors que l'accusé répond aux questions des avocats du colonel Moussa Tiegboro Camara. À la demande de Maître Abdoulaye Keïta, Marcel Guilavogui revient sur la scène qui s'est déroulée à la clinique Ambroise, où les leaders politiques blessés lors des affrontements au stade du 28 septembre de Conakry avaient été initialement conduits.

Selon les témoignages, Marcel Guilavogui aurait menacé les organisateurs de la manifestation de 2009 en brandissant des grenades, les obligeant à quitter les lieux pour se rendre dans un

autre centre hospitalier. Cependant, l'accusé affirme que ces grenades n'étaient pas destinées aux leaders politiques, mais plutôt à Moussa Tiegboro Camara, qu'il accuse d'avoir précipité le régime de Dadis vers l'abîme.

« Moussa Tiegboro Camara a trahi le CNDD. C'est un parachuté que je n'ai jamais vu lors de la prise du pouvoir. Qu'a-t-il fait ? Ce sont les opportunistes qui ont saccagé le pouvoir de Dadis. Tout le peuple en est conscient. Du lundi au dimanche, votre client est constamment au bureau du président, on dirait qu'il n'a même pas de bureau à lui. Quand vous venez saluer le président, il est assis. Vous

repartez et il est toujours assis là. Il a trahi, c'est pourquoi j'ai brandi la grenade contre lui. Cessez de prétendre que c'était pour faire exploser la clinique », déclare Marcel Guilavogui avec conviction.

Il ajoute également qu'aucune explosion n'a eu lieu à la clinique et qu'aucun leader politique n'a perdu la vie. Marcel Guilavogui soutient avoir suivi les ordres de son supérieur, le commandant Toumba, qui l'a dissuadé d'agir. Il affirme que Moussa Tiegboro n'a rien fait pour soutenir le régime, pas même un seul geste. Selon lui, c'est leur groupe qui a permis à Tiegboro de gravir les échelons.

Ces déclarations viennent s'ajouter au témoignage de Marcel Guilavogui, qui affirme ne jamais avoir rencontré le colonel Tiegboro lors des réunions précédant la prise du pouvoir. Selon lui, si Tiegboro et d'autres personnes n'avaient pas été impliqués dans la gestion du pays, le régime de Dadis n'aurait pas connu l'échec.

Algassimou L Diallo

L'indépendant

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Kipé Dadiya
Commune de Ratoma
Email: lindependant.org
Tél : 628.529.162 / 628.85.84.18
Conakry

Redacteur en chef

Alpha Amadou DIALLO : 628.85.84.18
Email: alphaamadoudiallo@lindependant.org

Comité de rédaction

Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Aïssatou Sadjo BAH

P.A.O

G. SOUMAORO
Tél. (+224) 628.529.162

**Recouvrements, Abonnements,
Marketing, Publicités & Annonces**
servicecommercial@lindependant.org

Amadou Tidiane DIALLO
Tél. (+224) 666 60 79 99
Amadoutidianediallo

@lindependant.org

Distribution: SPIC / Maison du Livre
Impression : SPIC/Imprimerie Le Scribe

Lisez le journal numérique sur le site
<https://lindependant.org>

Procès 28 sept

Marcel met la défense de Dadis et Tiegboro à rude épreuve

Le capitaine Marcel Guilavogui, accusé dans le procès des massacres, viols et exactions commis le 28 septembre 2009, fait face ce mardi 18 Juillet 2023 aux avocats de l'ex chef de la junte militaire de 2008-2009, le capitaine Moussa Dadis Camara et de son ex secrétaire d'État chargé de la lutte contre la drogue et le grand banditisme, le colonel Moussa Tiegboro Camara, et autres. Dans ce jeu de questions réponses, Marcel a rendu la tâche très difficile aux conseils de ses co-accusés.

Le capitaine Marcel resté constant dans sa posture adoptée depuis la reprise du procès, le lundi 10 Juillet : il était bel et bien au stade du 28 septembre (commune de Dixinn) mais qu'il n'est responsable d'aucun fait criminel commis ce jour où, selon les chiffres officiels, au moins 157 personnes ont été tuées – dont plusieurs par balles -, environ une centaine de femmes violées et de nombreux autres sévices commis contre des manifestants hostiles à une éventuelle candidature de Dadis à la présidentielle.

« C'est le président Dadis

qui est le seul responsable de tout ce qui s'est passé », a martelé Marcel droit dans ses bottes.

« Il (Dadis) n'a pas dit la vérité ici à la barre (...) C'est lui qui sait qui sont les gens qu'ils a envoyés au stade », a-t-il ajouté.

Le capitaine Marcel a battu en brèche la version du colonel Tiegboro qui a affirmé lors de son audition à la barre avoir « sauvé » l'ex leader de l'Union pour le Progrès de la Guinée (UPG), Jean-Marie Doré.

Il a par ailleurs donné des détails sur l'incident de la cli-

nique Ambroise Paré quand Marcel a été accusé d'avoir menacé de « faire sauter la clinique » si les leaders de l'opposition à Dadis, ensanglantés y étaient admis.

« Les leaders ne sont mêmes pas descendus des véhicules (...) Le commandant Toumba (Ndlr : Aboubacar Diakité) a été le premier à arriver là-bas. Je suis venu après et le colonel Tiegboro nous y a trouvé avec sa troupe », a précisé Marcel.

« C'est une contrevérité de la part du colonel Tiegboro quand il affirme que c'est lui qui a envoyé



Jean-Marie Doré à la clinique. Le leader Jean-Marie Doré était dans la voiture du commandant Toumba (Ndlr : qui l'avait exfiltré du stade où il y avait des violences) La preuve, Tiegboro n'était pas à la gendarmerie quand les leaders, y compris Jean-Marie Doré, ont été conduits là-bas », a-t-il souligné.

Marcel a également dénoncé l'attitude de Dadis qui, selon lui, ne veut pas assumer ses responsabilités.

« C'est lui qui a donné des ordres et ses ordres ont été exécutés par les gens qu'il a envoyés au stade », a dit Marcel.

Alpha Amadou Diallo

Politique

Polémique entre Ousmane Kaba et le RPG/AEC !

En tournée en Guinée forestière il y a quelques jours, l'ex ministre délégué aux finances et leader du Parti des Démocrates pour l'Espoir (PADES), Ousmane Kaba, a tenu des propos qui ont dressé les cheveux sur la tête des dirigeants de l'ex parti au pouvoir, le Rassemblement du peuple de Guinée-Arc en ciel (RPG/AEC).



« En 11 ans, il n'y a pas 100 Km de routes bitumées entre 2 villes. Alassane Ouattara a fait 4000 Km. En 2016, 185 millions d'Euros soit 18500 milliards de francs guinéens ont été débloqués pour faire la route Kissidougou-Kankan à tra-

vers l'entreprise EBOMAF. Mais il n'y a pas eu un seul kilomètre entre Kissidougou et Kankan. Comment vous qualifiez ça ? C'est pourquoi je dis Alpha Condé est un voleur », avait déclaré Kaba.

« Aujourd'hui, ils se sont divisés en trois groupes de

voleurs. Le premier groupe se trouve à la Maison centrale de Coronthie à Conakry. Le deuxième groupe a fui. Le troisième groupe est ici en Guinée, mais dès que tu prononces leurs noms, ils te supplient de baisser la voix pour ne pas être entendus. Ils sont tous très calmes. Comment peuvent-ils prétendre accéder au pouvoir dans ces conditions ? », avait-il enfoncé lors de son passage en Moyenne Guinée.

Au cours de l'assemblée

générale du RPG/AEC tenue le week-end dernier, l'ex candidat malheureux à la présidentielle de 2020 (Ndlr : Kaba n'a engrangé que 1,19% des voix à la présidentielle) a eu droit à une réplique salée de la part du ministre Roger Patrick Millimono.

« Je suis choqué par les propos de cette petite personne, je le dis parce que je suis concerné par ça. S'il y a des voleurs durant les dix années dans le gouvernement du professeur Alpha Condé, le premier des voleurs c'est monsieur Ousmane Kaba. Je le dis haut et fort et je le défie. S'il veut, on peut commencer par la BADAM et les étudiants fictifs. Je le mets au défi comme il se prend comme monsieur propre, il n'a qu'à expliquer au peuple de Guinée que c'est lui qui a utilisé le plus grand nombre d'étudiants fictifs en Guinée et il se permet de vociférer en nous accusant de voleurs. Et dans

ça, il a eu plus de 330 milliards de nos francs. Je suis remonté et je suis prêt à partir devant n'importe quelle institution. Si monsieur Ousmane Kaba veut, il n'a qu'à m'appeler, je suis prêt à l'affronter. Il est le premier des voleurs », a balancé Millimono à la figure du leader du PADES.

Comme dans un feuilleton, le parti de Kaba vient de publier un communiqué pour persister sur les déclarations de son leader.

En attendant la prochaine saillie du RPG-AEC, il est bon de rappeler que la présidentielle de 2020 a donné le poids de chacun. Le candidat Alpha Condé élu dès le premier tour, avait recueilli 59,5% des voix (2438815 votes), ce qui est très loin du score famélique recueilli par Ousmane Kaba (48623 voix pour un score de 1,19%) ...

Alpha Amadou Diallo

Autopsie d'un naufrage national et d'un désenchantement démocratique !

(Suite)

«Ce pays est une farce, une sinistre farce !»

De ne pas la transformer en un énième spectacle d'ivresse du pouvoir auquel notre pays est hélas habitué, mais sans issue.

Espérons que le CNRD se ressaisisse et qu'il se préserve de ces passions tristes, de ces sentiments négatifs et de ces dérives dangereuses.

Résistez à ces tentations !

Ce qui nous rend fort, est souvent ce qui nous détruit !

Attention à la tentation du pouvoir !

Ceux qui vous applaudissent aujourd'hui, en vous donnant tous les noms pompeux et glorieux de la terre, vous abandonneront un jour si cela leur était utile et nécessaire.

Tradition nationale, la loyauté se limite au ventre et au portefeuille dans ce pays.

L'histoire de ce pays est remplie à ras bord de leçons de ce genre....

UNE TRANSITION...NOUS A T-ON DIT....

» C'est souvent lorsqu'elle est la plus désagréable à entendre qu'une vérité est le plus utile à dire » André Gide

On ne le dira jamais assez, la réussite de cette transition dépendra de l'humilité et de la sagesse du CNRD, ainsi que de sa capacité à conduire une transition consensuelle et structurée pour un retour rapide, apaisé et judicieux à l'ordre constitutionnel civil et démocratique.

Helas le tâtonnement de notre transition et le flou abyssal qui l'entoure n'aident ni le cnrd, encore moins notre pays, son désir démocratique et sa stabilité.

Le processus sournois de normalisation de cette transition est une trahison des désirs démocratiques de notre pays et une aventure périlleuse et risquée pour notre pays et son avenir.

Les conséquences politiques et socioéconomiques seront lourdes, longues et désastreuses pour notre



pays. Plutôt on en sortira, mieux sera pour notre pays, pour tous et pour le CNRD.

En attendant, la vérité, la justice et le bon sens semblent être encore les principales victimes de notre récit national...., à notre plus grand malheur et notre plus grande tristesse !

Nous avons encore aujourd'hui peut-être tort, mais nous restons sereinement convaincus que l'avenir démocratique reste et demeure le seul horizon souhaitable pour ce pays, que la vérité et la justice seront notre salut, et que la place de l'armée républicaine quelque soit le respect que l'on a pour elle, est dans les casernes, et dans la défense honnête et patriotique de sa nation unie et de l'intégrité de notre territoire national.

Toute autre tentative, tout autre dessein, réussi ou pas, sera une défaite pour notre pays et la garantie certaine d'un désenchantement futur, collectif et attristant. Cela, ni l'outrance, ni l'arrogance, ni la force, ni la brutalité, ni la violence, ni les insultes, ni la haine, ni la répression, ni l'intimidation, encore les combines malsaines, n'y changeront rien. C'est ainsi, il n'en sera pas autrement!

La santé morale et politique d'une société se vérifie à travers sa capacité à

accepter et à faire face à la vérité.

Voyons nous même, avec cette société guinéenne dont nous avons tous contribué à la construction.....oups, disons plutôt à la déconstruction lente et insidieuse.

LE DEVELOPPEMENT, NOTRE BELLE CHIMÈRE....

La plus grande victoire de cette transition devait être morale et éthique.

Hélas, manifestement le CNRD semble passer totalement à côté belle espérance. Il se donne des objectifs de développement. C'est sain et louable, mais cela est inadéquat et inapproprié.

On ne peut pas demander à ce peuple de choisir entre un hypothétique développement et une indispensable démocratie.

De façon générale, notre pays a besoin d'une profonde et radicale ruptures institutionnelles, politiques, sociales, morales et éthiques.

L'enjeu prioritaire et urgent pour notre pays n'est pas le développement, mais plutôt la construction d'une société politique et d'une architecture institutionnelle sur des bases légales, morales et éthiques saines, claires et solides. Le développement sera la résultante logique

d'une société qui fonctionne clairement sur des bases légales, morales et politiques claires et cohérentes, avec une vision commune et intégrée. Le développement n'est pas un magma de projets, de travaux et de réalisations qui s'accumulent les uns sur les autres. Quelques soient ses potentialités, un pays ne se développe pas si ses citoyens ne sont pas normativement et politiquement prêts. Un pays ne se développe pas si son État n'est pas rigoureusement, structurellement, techniquement et institutionnellement fonctionnel.

Par conséquent, au regard de la faillite de nos institutions ou de leur fragilité technique et fonctionnelle, au vu de l'état intellectuel, technique et éthique de notre société, nous n'avons à ce jour pas les moindres capacités solides d'amorcer un processus de développement crédible et structuré. A moins de résumer le développement à de simples réalisations publiques et d'embellissements apparents.

Le développement requiert une véritable planification, qui à son tour à besoin d'une puissance publique sérieuse, ordonnée, dépolitisée avec une vision et des méthodes définies....le tout adossé à des normes claires, et qui s'imposent à tous. Mais comment construire ces instruments dans un environnement de confusions morales et normatives, dans un contexte d'amateurisme et de court termisme et dans un pays où l'Etat est un acteur comme les autres acteurs, partisan, rétif aux lois, injuste et illégalement violent et répressif ? En clair un État opposé à son peuple !

On ne développe pas un pays qui n'a pas de normes de fonctionnement établies et claires pour tous.

D'ailleurs, comment parler sérieusement de développement dans un pays qui n'a jamais été capable depuis des décennies, à rendre propre sa seule et unique ville capitale ? Et l'impuissance continue....

On ne développe pas un pays avec le mensonge, la manipulation et la violence. Mais pas d'inquiétudes, à défaut de moyens techniques, institutionnels et sociaux pour notre développement, usons des mots performatifs. Cela fera l'affaire.... Ce pays a besoin d'une thérapie collective pour le remettre sur les rails. En attendant, nous fonctionnons à l'envers : les pieds en haut...les têtes en bas.

Et nous avons la folie de croire et de faire croire que nous pouvons faire et tirer quelque chose de cette chienlit permanente et généralisée.

POUR UNE VERITABLE SORTIE DE CRISE....

Il est temps pour le CNRD de retrouver la sagesse qui commande la gestion d'une transition, pour son bien et son honneur et pour ceux d'un peuple épuisé. Le CNRD doit revenir à la raison et à la sagesse, en apaisant le climat sociopolitique dans notre pays et en s'inscrivant dans une dynamique assurément démocratique et libérale qui permettent la jouissance effective des droits et libertés pour tous, et qui garantisse une sortie de transition apaisée.

– Le CNRD doit libérer les prisonniers politiques, tous les prisonniers politiques, y compris les anciens dignitaires, qui subissent malheureusement une justice spéciale et pour le moins techniquement et moralement suspecte. Quand on arrive au pouvoir par un coup d'État (donc par une voie illégale et non démocratique) et qu'on décide d'accuser et de poursuivre ceux qu'on a déposé du pouvoir, on se doit d'être radicalement juste, précautionneux et minutieusement légaliste, pour amoindrir le soupçon légitime qui peut par principe peser sur et vous retire le droit et la légitimité de juger d'autres pour violations des lois quand vous mêmes en découlez.

(A suivre)

(Par Khalifa Gassama Diaby)

Fraudes et vol d'électricité

«Même le Directeur de l'EDG ne sera pas épargné» (Alphonse Charles Wright)

Considéré comme château de l'Afrique de l'Ouest, notre pays investit à travers la Direction de l'Électricité De Guinée (EDG), de gros montants pour approvisionner les populations en courant électrique. Malheureusement, cette denrée se fait toujours rare dans les ménages à cause des fraudes et vols enregistrés çà et là.



Pour mettre un terme à ce fléau, ladite direction a sollicité un accompagnement du Ministère de la Justice afin qu'ils aient des actions judiciaires. C'est dans ce sens qu'une rencontre a eu lieu ce mardi, 18 juillet 2023 au département dirigé par Alphonse Charles Wright.

Disposé à appuyer cette direction, le garde des Sceaux, Ministre de la justice et des droits de l'homme, a promis de sévir contre tous, sans distinction aucun. C'est pourquoi il a promis de fortes mesures à travers l'accompagnement des différents procureurs.

« Nous avons une source hydroélectrique, mais sauf que de la production, du transport et de la commercialisation de l'électricité, tout est question de problème.

Ce problème, qui à un certain niveau, doit attirer l'attention de tous les pouvoirs publics, à l'effet de lutter contre la fraude et le vol d'électricité », a tout d'abord fait savoir le ministre.

Poursuivant son intervention devant les médias, les membres du ministère et de l'EDG, Alphonse Charles Wright a indiqué que les débats autour de cette rencontre qui a connu la présence de tous

les procureurs, ont tourné autour de trois points.

« Premièrement, si c'est autour des médias qu'on doit faire une promotion gratuite, je ne suis pas dedans. Si c'est une lutte personnelle, je ne m'engagerai pas.

Mais si ça doit être fait de façon impersonnelle, dans le cadre de lutter efficacement contre la fraude et le vol d'électricité, ils doivent savoir qu'ils ont un collaborateur qui ne tremblera jamais face à ces éléments-là », a-t-il promis, avant d'affirmer plus que la lutte contre la fraude doit se faire d'abord à interne.

« C'est pourquoi j'ai fait appel à monsieur le Directeur de l'EDG, pour lui dire que même si c'est son nom qui sera associé, il ne sera pas épargné. Il faut que cela soit compris. La protection des consommateurs qui ne s'acquittent pas, vient des faiblesses zones.

Nous avons proposé qu'on nous communique sans délai la liste des zones existant pour voir si elles sont en règle. C'est un combat de tous les jours et c'est pourquoi nous avons institué des rencontres périodiques. Au fur et à mesure que ça va évoluer, nous ferons le point de la situation. Que

ça soit les médias qui sont concernés, il faut que chacun s'acquitte ».

Alphonse Charles Wright laisse entendre que de nos jours, il y a des munis industries, des sociétés qui utilisent l'énergie et qui ne sont jamais dans la base de données de l'EDG.

Il dit donc avoir interpellé les procureurs qui doivent pleinement jouer leur rôle, demandant également à l'EDG à travers sa direction juridique de pouvoir mettre les bouchées doubles, à chaque fois que cela est nécessaire, pour saisir les parquets d'instances.

« Les prochains jours, on va commencer par l'identification pour voir qui paie et qui ne paie pas », a-t-il lancé.

Le Directeur de l'EDG, a quant à lui, mentionné que la lutte contre la fraude en Guinée, est devenue très compliquée et très agressive de nos jours. D'où cette sollicitation du ministère de la justice afin pour un accompagnement dit-il, afin qu'il est des actions judiciaires.

« La fraude et le vol ont pris une proportion très inquiétante. Il y a de gros investissements dans le secteur, mais tant qu'il n'y a pas de suivi, on ne verra pas des effets de cet investissement et l'État va continuer à le faire inutilement.

C'est pourquoi les enquêtes vont commencer depuis à l'interne », a dit Laye Sékou Camara.

Sâa Robert Koundouno avec Médiaguinée

Grève sans fin dans l'Enseignement Supérieur

Les 11 revendications clés du syndicat révélées

Le Syndicat National Autonome de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (SNAESURS) a lancé une grève générale illimitée dans toutes les Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche depuis le mardi 18 juillet. À l'origine de ce mouvement, le secrétaire général du SNAESURS, Lansana Yansané, s'est dit ouvert au dialogue, bien que la ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, le Dr Diaka Sidibé, aurait fermé toutes les portes aux négociations.

Cependant, afin de reprendre les activités au sein de ces institutions, le syndicat a défini onze (11) points de revendications essentiels. Parmi ces demandes figurent la signature immédiate du statut particulier et des textes d'application, ainsi que la mise en place d'un cadre unique pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche Scientifique et l'Innovation. Le syndicat demande également l'intégration des contractuels des Institutions d'Enseignement Supérieur et des centres de Recherche dans la fonction publique. Par ailleurs, il exige le respect de l'autonomie des institutions et centres de recherche, conformément aux dispositions du Décret D/N°1062/PRG/SGG relatif à la gouvernance des Institutions Publiques d'Enseignement Supérieur et de Recherche Scientifique du 03 avril 2013.

D'autres demandes formulées par le syndicat incluent l'inscription et la réinscription des étudiants par les IES, le remboursement par les IES des frais d'inscription de l'année 2022-2023 en cours, ainsi que la levée de la suspension des formations payantes dans les IES publiques, conformément aux dispositions de l'arrêté A/2022/3478/MERSI/CAB/SGG



établissant et réglementant les activités génératrices de revenus dans les Institutions d'Enseignement Supérieur, de Recherche Scientifique, et des Centres de Documentation et d'Information, en date du 29 novembre 2022.

Le syndicat demande également l'orientation des bacheliers vers les départements de langue anglaise, sociologie et lettres modernes de l'Université de Labé, la régularisation de la situation administrative des employés recrutés entre 2005 et 2015, ainsi que le financement des voyages d'études des enseignants-chercheurs et chercheurs par le ministère, notamment pour les colloques, conférences et séminaires internationaux liés à la recherche.

En outre, le syndicat réclame la promotion des enseignants-chercheurs aux grades académiques par les deux voies de reclassement et le reclassement des enseignants titulaires d'une maîtrise. Il demande également le déblocage des frais de soutenance des étudiants de master et de doctorat, ainsi que le paiement en temps voulu des subventions accordées aux IES et aux CR, permettant ainsi aux institutions et aux centres de recherche de régler les primes des contractuels, des chauffeurs et d'effectuer l'immatriculation des contractuels à la Caisse Nationale de Prévoyance sociale.

Abdou Chaolis Diallo

Enquete/mines

Une amende record pour Bel Air Mining (Alufer) !

La société Bel Air Mining (Alufer) est au cœur d'un conflit avec le ministère des mines et de la géologie, suite au chavirement d'une barge en pleine mer le samedi 10 Juin 2023. Selon nos sources, l'entreprise pourrait payer une amende record...



D'après nos sources, le montant exigé dans la lettre transmise par le ministère guinéen de mines est d'environ 7 millions de dollars USD (Ndlr : 60 milliards 215 millions de francs guinéens)...

Un haut responsable du ministère de mines et de la géologie a confirmé l'information concernant ce montant réclamé à l'entreprise coupable, à ses yeux, d'avoir tenté de « dissimuler » l'accident aux autorités guinéennes.

Cette amende jamais infligée à une entreprise minière aurait été décidée au moment où, selon certaines informations, une première proposition d'amende d'environ 1,7 millions USD, aurait été faite suite à l'incident. « Cette information disant qu'une proposition de ce genre (Ndlr : les 1,7 millions USD) a été faite n'est pas exacte », a soutenu un haut responsable du ministère des mines.

Toujours d'après nos sources, Bel-Air Mining est par ailleurs sous la pression de son armateur dont les navires ont mouillé plus longtemps que prévu au large, occasionnant des surcoûts.

Après quelques jours de retard, on parle même d'un montant d'environ 2 millions USD de « surestaries »...

« Cette situation persiste alors qu'une équipe de plongeurs a effectué une mission pour vérifier l'état des barges de la compagnie. Cette entreprise qui est en pleine phase de redressement, je me demande comment elle va faire avec tous ces problèmes », a déclaré une nos sources.

Joint par un journaliste de guinee7.com, un haut responsable du ministère des mines a expliqué que l'amende infligée à Bel Air Mining est « tout à fait légale », affirmant également que ce montant a été arrêté sur la base des dispositions du Code guinéen de l'environnement, du Code minier et des pertes subies par l'Etat – propriétaire de 15% des actions de la compagnie fautive – dans le chavirement de la barge qui contenait plus de 7000 tonnes de bauxite.

« La loi prévoit une amende entre 10 (environ 1,15 millions USD) à 100 milliards GNF (environ 11,5 millions USD). Nous avons décidé de prendre un peu plus de la moitié. Certains avaient proposé jusqu'à 100 milliards GNF (d'amende) », a déclaré cette source.

Selon elle, il y a eu « malice » dans la démarche de Bel Air Mining qui n'aurait pas fait la déclaration du sinistre conformément aux dis-

positions légales.

Il y a quelques jours, une mission du ministère des mines et de la géologie s'est rendue à Boffa pour visiter l'exploitation de Bel Air

Mining et faire son propre constat (voir WESTAF MINING édition numéro 57 du 30 Juin 2023).

Selon nos sources, sur les 4 barges dont dispose la société, seuls 2 étaient en état de fonctionner normalement.

Bel-Air Mining appartient à la compagnie Alufer, qui est essentiellement contrôlée par des intérêts britanniques et dont l'objectif initialement affiché était d'exporter de 5 millions de tonnes de bauxite par an.

En Mars 2021, avec la fluctuation des prix de la bauxite et les difficultés d'amortissement des énormes charges opérationnelles (Ndlr : officiellement les partenaires d'Alufer auraient investi plus de 200 millions de dollars USD dans la mise en place des infrastructures), la société s'est retrouvée croulant sous les dettes, estimées entre 50 à 70 millions USD, ce qui a obligé les

créanciers de la compagnie à reprendre la gestion de la société...

Un expert minier déplore le fait qu'une affaire de « pollution à la bauxite » puisse mettre en péril les activités d'une entreprise minière obligée d'opérer pour redresser sa situation.

Selon une source proche du dossier, Bel Air Mining serait dans l'attente d'une quinzaine de barges commandées à l'extérieur pour reprendre de plus belle ses activités, si le ministre Magassouba accepte de lever la mesure de suspension...

Pour le moment, l'entreprise n'a pas communiqué dans la presse autour de cette histoire d'amende qui pourrait affecter gravement la pérennité de ses activités...

(Source : Westaf Mining, avec la participation de Guinee7)

Politique

Après ses critiques contre l'ex régime déchu, Ousmane Kaba rattrapé par la VAR ?

Le leader du Parti des Démocrates pour l'Espoir (PADES), Ousmane Kaba, ne finit plus de faire parler de lui ces derniers jours, suite à ses critiques frontales contre les anciens dirigeants du pays déchu le 5 septembre 2021.

L'ex parti au pouvoir, le Rassemblement du Peuple de Guinée-Arc En Ciel (PRG-AEC), lui a réservé le week-end dernier une réplique des plus acerbes lors de son assemblée générale. Cette fois-ci, c'est notre confrère de Guinee7 qui remet au goût du jour une vidéo, qui montre Kaba en pleine forme en train de défendre avec une verve jamais égale le bilan de l'ex président Alpha Condé. Suivez vous-mêmes.....la Vidéo :

<http://www.Guinee7.com>
<https://youtu.be/3oGQPtBKXGU>
<https://www.youtube.com/watch?v=3oGQPtBKXGU>

Amadou Tidiane Diallo



Mines

OMVS

Le casse-tête de la « faiblesse » des revenus miniers en Guinée...

La « faiblesse » des revenus miniers en Guinée serait aggravée par les tâtonnements constatés depuis le mois de novembre 2021, avec des décisions dont plusieurs observateurs dénoncent le caractère « populiste »...



En janvier 2005, quand l'essentiel de l'activité était concentrée au niveau de la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG), les revenus miniers tournaient autour de... 72 millions de dollars USD.

Vers 2008-2009, un pré-rapport de l'Initiative transparence pour les industries extractives communément appelé ITIE (voir [tableau ci-dessous](#)) indiquait que les revenus tournaient autour de 100 millions USD (environ 1043 milliards GNF).

Avec l'avènement d'un nouveau pouvoir élu à partir de 2010, des ressources exceptionnelles tirées de l'accord transactionnel entre Rio Tinto et l'Etat guinéen, ont permis au Trésor public d'encaisser 700 millions USD. Mais c'était un phénomène marginal...

Les revenus miniers ont réellement décollé à partir de 2018, avec l'entrée en scène de la Société minière de Boké (SMB) – dès 2015 – qui a bouleversé l'ordre établi. Très rapidement, avec une politique minière très favorable aux investissements, ces revenus vont atteindre entre 440 et 550 millions USD à la fin de l'année

Dans les faits, la fluidité imprimée dans les opérations administratives au cours de cette période a permis une meilleure mobilisation des revenus miniers, la SMB étant en tête des contributeurs

Cette période a été également marquée par un bond de la Guinée au classement Fraser Institute (de la 103^e place en 2015 à la 20^e place en 2020) et des investissements directs dans le secteur minier de l'ordre de 6,2 milliards USD entre 2015 et 2020.

Il y a quelques jours, un site internet local (<https://www.visionguinee.info/les-mines-apportent-moins-de-600-millions-de-dollars-a-la-guinee-bernard-gomou-en-colere-cest-une-insulte-on-ne-gagne-pas-de-largent/>), sans préciser certains détails de contexte, a publié que le Premier ministre guinéen, Bernard Gomou se serait plaint de la faiblesse des revenus miniers en Guinée.

« C'est oublier le bras de fer inutile engagé contre certains opérateurs miniers dont les projets pouvaient sans doute doubler voire tripler les revenus miniers dans ce pays d'Afrique de l'Ouest », affirme un expert minier.

Selon cet expert, le cas du projet Simandou, sorti de son cadre initial, est assez illustratif. En effet, l'un des détenteurs des droits sur le méga gisement de fer, Winning Consortium Simandou (WCS) était en train de respecter son cahier de charges à une vitesse hallucinante. L'élan de cette entreprise installée sur les blocs 1 et 2 du Simandou (Simandou Nord) a été brisé par 2 déci-

sions d'arrêt des travaux en mars puis en juillet 2022.

Or, dans le contexte actuel, un démarrage des exportations de fer (le total des investissements entre la mine, le chemin de fer et le port en eau profonde est évalué au base mot à environ 15 milliards USD) aurait donné une force jamais égalée à la mobilisation des recettes minières, « sans compter les externalités sur toute l'économie guinéenne », note un économiste.

D'autres opérateurs miniers ont été touchés par les caprices du changement opéré à la tête du ministère des mines : HPX (SMFG), AngloGold Ashanti (SAG), Société minière de Dinguiraye (SMD), sans compter des exploitations de moindre envergure comme AGB2A, Bel-Air Mining, Société des Bauxites de Guinée (SBG), etc.

Même la SMB, principal contributeur de l'Etat dans le cadre des recettes minières a connu sa période de « pressions », entre des réclamations intempestives d'impôts, une certaine idée de l'activité minière imposée par le nouveau chef du département des mines, Moussa Magassouba, bref, des écueils qu'on aurait pu éviter en instaurant un climat de confiance et de dialogue entre partenaires, condamnés à travailler ensemble sur une longue période.

A ce tableau, il faudrait ajouter l'intervention de « vendeurs d'illusions », le sentiment « d'insécurité juridique » et la confusion créée de toutes pièces autour de la portée et la valeur réelle des conventions déjà signées (souvent avec l'aide de grands cabinets d'avocats durant la période 2010-2020) dont la remise en cause pourrait indéniablement retarder les résultats escomptés dans ce secteur stratégique pour l'économie guinéenne...

(Source : Westaf Mining)

La Guinée suspend ses activités au sein de l'OMVS...



Dans un communiqué signé du général de brigade Amara Camara rendu public le mardi 18 Juillet 2023, les autorités guinéennes ont annoncé

la suspension de leurs activités au sein de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS).

Cette décision serait liée au retard enregistré dans le cadre de la construction du barrage hydroélectrique de Koukoutamba mais également à la représentation de la Guinée au sein des instances dirigeantes de l'organisation sous-régionale.

Voir le communiqué ci-dessous

[GUINEE OMVS](#)

Alpha Amadou Diallo

Procès criminel de Labé

Un prévenu écope de 30 ans de réclusion pour un meurtre

Les audiences criminelles du tribunal de première instance (TPI) de Labé ont effectivement démarré ce lundi 17 juillet, conformément au programme préétabli. Sur un total de 15 dossiers inscrits au rôle, le verdict du tout premier dossier est aussitôt tombé.

Il s'agit d'un cas de meurtre dans lequel l'accusé a été reconnu coupable et condamné à 30 ans de réclusion criminelle, selon des sources officielles rapportées par GuinéeNews.

Interrogé ce mardi matin par GuinéeNews sur les

types de dossiers qui doivent être traités au cours de ce procès criminel, Maurice Onivogui, procureur de la République près le tribunal de première instance de Labé, a affirmé que les 15 dossiers inscrits au rôle concernent principalement des affaires de viols, d'assassinats, de meurtres et de vols à main armée.

Par ailleurs, le procureur de Labé a précisé que 4 de ces 15 dossiers proviennent des autres préfectures de la région administrative. Il s'agit de 2 dossiers de Mali, 1 dossier de Koubia et 1 dossier de Lélouma.

Gnew.org

Prévenu à l'hôpital sino-guinéen

Amadou Damaro Camara sollicite une évacuation sanitaire, sa réputation en jeu»

L'audition d'Amadou Damaro Camara, ancien président de l'Assemblée nationale, a pris fin à l'hôpital sino-guinéen de Kipé, situé dans la commune de Ratoma, en banlieue de Conakry. Le prévenu a exprimé le besoin d'une évacuation sanitaire, mettant ainsi sa réputation en jeu.



Maître Santiba Kouyaté, l'un des avocats de l'ancien président du parlement, a déclaré que l'interrogatoire de son client s'était déroulé sans encombre, à la sortie de la salle où l'audition a eu lieu.

«Il a répondu aux questions relatives à son état de santé. Cependant, en ce qui concerne les débats proprement dits, nous avons préféré attendre l'audience publique pour fournir des explications. Ce dossier a suscité beaucoup de controverses. L'honorabilité de M. Amadou Damaro Camara est mise en cause. Les débats ne peuvent pas se tenir à huis clos. Il a préféré se présenter lors de l'audience publique pour démontrer au monde entier que les accusations portées contre lui sont infondées. Il a toujours exprimé sa volonté de répondre, mais son état de santé ne le permet pas. Il a déclaré aux magistrats que lorsqu'on perd de l'argent, on n'a rien perdu, mais lorsqu'on perd sa réputation, on a tout perdu. Cette affaire a entaché la réputation de M. Amadou Damaro Camara», a-t-il in-

diqué.

Interrogé sur la possibilité de la présence de son client lors de la prochaine audience prévue le 5 octobre prochain, il s'est montré

prudent. «Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve. S'il est en mesure de le faire, il viendra se défendre contre les accusations portées contre lui. Je répète encore une fois que ces accusations sont sans fondement.»

Amadou Damaro Camara a donc fait une demande d'évacuation sanitaire. «Il a répondu de manière claire aux questions du juge. Son état intellectuel n'est pas altéré. Il a besoin de se faire soigner. C'est pourquoi il a demandé une évacuation sanitaire. Tout ce que nous demandons, c'est que le droit soit respecté. Si le droit est respecté, Monsieur Amadou Damaro Camara rentrera chez lui», a-t-il souligné.

Algassimou L Diallo

La Guinée claque la porte de l'OMVS

Les dessous d'un divorce

La Guinée a annoncé dans un communiqué diffusé à la télévision nationale qu'elle suspendait sa participation au sein de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) à partir de ce mardi 18 juillet.

« Depuis son accession à l'indépendance, la Guinée accorde une importance primordiale au respect de son statut au sein des organisations auxquelles elle adhère. À l'issue de la 19ème session ordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), tenue virtuellement ce mardi 18 juillet 2023, les plus hautes autorités guinéennes ont constaté avec regret que les préoccupations et les intérêts stratégiques de la République de Guinée au sein de l'OMVS n'ont pas toujours été pris en compte depuis la création de cette organisation. Parmi ces préoccupations figurent notamment le retard considérable dans le financement du barrage hydroélectrique de Koukoutamba, situé dans la préfecture de Tougué, région de Labé, ainsi que la sous-représentation de la

Guinée au sein des instances décisionnelles de l'OMVS. »

La suspension de la participation de la Guinée dans l'OMVS risque d'avoir des conséquences sur les activités et les projets menés par cette institution sous-régionale qui vise à promouvoir le développement intégré des ressources du fleuve Sénégal au bénéfice des pays membres.

Cette décision marque une rupture dans la coopération régionale et soulève des questions quant à l'avenir de l'OMVS et de ses initiatives de développement commun. Il reste à voir comment les autres pays membres réagiront à cette suspension et s'il sera possible de résoudre les différends pour restaurer la participation pleine et entière de la Guinée au sein de l'organisation.

La Guinée met fin à l'exportation de denrées essentielles

Les six mois qui pourraient tout changer

Dans une annonce diffusée à la télévision nationale ce lundi 17 juillet 2023, la ministre du Commerce, de l'Industrie et des PME de la Guinée a pris une décision radicale en interdisant l'exportation de plusieurs denrées alimentaires pour une période de six mois. Parmi les produits concernés figurent le riz, l'oignon, la pomme de terre, le piment (sec et frais), l'aubergine, le gombo, la tomate fraîche, le Taro, le manioc, le maïs, les farines de manioc, le fonio, l'igname, la patate douce et l'huile rouge alimentaire.

Selon le communiqué officiel, cette mesure sera

strictement appliquée par les administrateurs territoriaux, les services déconcentrés du ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME aux postes frontaliers, la direction générale des douanes et la direction centrale de la police des frontières. Toute violation de cette interdiction exposera les contrevenants à des amendes, en plus des poursuites pénales éventuelles.

La ministre Loupou Lamah a exprimé sa confiance en la compréhension de la population et de tous les acteurs impliqués. Cette décision vise à garantir la sécurité alimentaire natio-

nale et pourrait avoir un impact considérable sur les approvisionnements et les marchés intérieurs.

Cette mesure, qui vise à protéger les réserves alimentaires du pays, soulève des questions sur l'impact économique et l'approvisionnement local pendant cette période de restriction. Les acteurs de l'industrie agroalimentaire devront adapter leurs activités pour répondre à cette nouvelle réalité et faire face aux défis qui en découlent.

Cette interdiction, bien que temporaire, représente une étape significative pour le gouvernement guinéen



dans sa volonté de garantir la sécurité alimentaire de la nation. L'attention se porte maintenant sur la manière dont cette décision sera mise en œuvre et sur les répercussions qu'elle pourrait avoir sur les marchés intérieurs et les consommateurs guinéens dans les mois à venir.

Algassimou L Diallo

Fatoumata Binta Barry

La malvoyante qui décroche son baccalauréat avec mention et vise le barreau

Dans un exploit remarquable par son caractère rare, Fatoumata Binta Barry, une jeune malvoyante âgée d'une vingtaine d'années, a réussi à décrocher brillamment son baccalauréat en Sciences Sociales à l'École Normale, obtenant la mention «Assez bien». Son accomplissement remarquable a suscité l'admiration de milliers de personnes vivant sans déficience visuelle, qui se sont retrouvées parmi les autres admis lors de la publication des résultats du baccalauréat de la session 2023, annoncés par le ministère de l'Enseignement Pré-universitaire ce samedi 15 juillet 2023.

Fatoumata Binta Barry a été confrontée à des défis uniques lors de son parcours académique. Interrogée à ce sujet, elle a partagé les conditions dans lesquelles elle a passé son baccalauréat : « L'examen du baccalauréat n'était pas facile, mon sujet n'était pas transcrit en braille. Cependant, grâce à la détermination du ministre Guillaume à m'assurer de passer les examens dans des conditions optimales, j'ai pu réussir. Je suis reconnaissante d'avoir aujourd'hui mon baccalauréat avec mention Assez Bien. Être admise parmi les personnes non malvoyantes

est une source de fierté pour moi. Je pensais que c'était impossible, mais grâce aux encouragements et à la confiance que les autres ont placés en moi, j'ai finalement décidé de me lancer et de réussir ».

Fatoumata Binta Barry a également exprimé son ambition de devenir avocate et de consacrer sa carrière à la défense des droits des femmes et des personnes vulnérables : « C'est un rêve d'enfance que j'ai depuis bien avant de perdre la vue. Je souhaite mettre mes compétences au service de la justice et protéger les droits

de ceux qui en ont besoin ».

Elle a également partagé les circonstances de sa perte de vision : « Je ne suis pas née malvoyante. Cela m'est arrivé alors que j'étais en classe de 9ème en 2012. Tout a commencé par des maux de tête, puis j'ai progressivement perdu la vue.

Après avoir perdu la vue, j'ai dû faire preuve d'adaptation et reprendre mes études, ce qui n'a pas été facile. Les écoles ont initialement refusé de m'accepter en raison de mon handicap. J'ai dû suivre une formation de trois ans pour apprendre le braille afin de pouvoir



écrire sans voir.

Passer mon baccalauréat dans une école normale a été un véritable combat pour moi. Je devais enregistrer les cours, les écouter à la maison et les rédiger à ma façon en utilisant l'écriture braille. Étant donné que les ressources en braille ne sont pas largement disponibles dans le système éducatif en Guinée, j'ai dû chercher des romans et des brochures pour étudier ».

Le parcours exceptionnel de Fatoumata Binta Barry il-

lustre sa détermination inébranlable à surmonter les obstacles et à poursuivre ses rêves malgré les difficultés. Son histoire est une source d'inspiration pour de nombreux Guinéens et témoigne du fait que la volonté et la persévérance peuvent permettre de réaliser des exploits extraordinaires. Fatoumata est un exemple vivant de la façon dont les individus peuvent triompher de l'adversité pour atteindre leurs objectifs les plus ambitieux.

Algassimou L Diallo

«Scandale au FER»

L'ex-DG risque 20 milliards GNF et 2 ans de prison ! La CRIEF en ébullition !»



Lundi dernier, les plaidoiries et réquisitions ont animé l'audience du procès de l'ancien directeur général du Fonds d'Entretien Routier (FER). Sous les feux des accusations, Souleymane Traoré voit sa défense mise à mal par le procureur spécial de la CRIEF, Aly Touré. Ce dernier a vivement dénoncé la prétendue valeur exorbitante de 85 milliards de francs guinéens attribuée au siège du FER. Selon Touré, cette somme serait le résultat

d'une surfacturation manifeste, allant jusqu'à remettre en question l'authenticité du procès-verbal du Conseil d'administration entérinant l'acquisition du bâtiment.

Le procureur a par ailleurs détaillé un enchaînement d'infractions reprochées à l'accusé, justifiant ainsi sa requête pour une peine de deux ans d'emprisonnement, dont une partie avec sursis, accompagnée d'une amende colossale de 20 milliards de francs guinéens.

Mais l'affaire ne s'arrête pas là. Aly Touré a égale-

ment sollicité la confirmation des saisies effectuées sur les biens de l'ancien DG, avec pour objectif de les transformer en faveur de l'État. De son côté, la partie civile n'a pas ménagé ses efforts pour maintenir Souleymane Traoré dans les liens de la culpabilité et réclame le paiement d'une somme de 10 milliards de francs guinéens. Elle a également exhorté le président de la CRIEF à valider les saisies d'avoir du prévenu, ordonnant ainsi la confiscation de ses biens, meubles et immeubles, au profit de l'État.

La confiscation de la caution consignée au greffe est également réclamée.

Le procès de l'ex DG du FER devant la CRIEF continue de faire des vagues, dévoilant un scandale financier d'une ampleur impressionnante. Les enjeux sont de taille et les réquisitions du procureur jettent une ombre sombre sur l'avenir de l'accusé. La suite des événements reste incertaine, mais la tension est palpable au sein de la salle d'audience.

Abdoul Chaolis Diallo

Santé... Santé... Santé...

Douleur au talon

Qu'est-ce une épine calcanéenne ?

L'épine calcanéenne est une excroissance osseuse au niveau du talon, intimement liée à une inflammation de la voûte plantaire appelée fasciite plantaire. En cas de douleur, elle peut s'avérer être invalidante au quotidien. Causes, symptômes, traitements... Le point sur cette pathologie.



L'épine calcanéenne, aussi appelée épine de Le noir, est une excroissance osseuse située au niveau du calcaneum, un os du talon. Lorsque que la voûte plantaire est trop fréquemment ou violemment sollicitée, une inflammation du fascia plantaire - c'est-à-dire la membrane épaisse qui relie cet os aux phalanges, soutenant l'intégralité du pied - peut se déclarer. Le calcaneum doit alors s'organiser au mieux pour soulager le tendon qui « tire » davantage. Pour soutenir cette tension, une épine « pousse » : l'organisme calcifie en fait les tendons touchés, créant cette fameuse excroissance. Lorsque qu'elle se forme au niveau du tendon d'Achille, il s'agit d'une épine calcanéenne supérieure.

DES SOLLICITATIONS EXCESSIVES EN CAUSE

L'épine calcanéenne peut être induite par de nombreux facteurs prédisposants. Tout d'abord,

toutes activités ou situations qui impliquent davantage de tensions sur le fascia plantaire sont à risque. Un travail qui nécessite de marcher, lever des charges ou être debout, ainsi que le surpoids et les activités physiques soutenues peuvent donc être en cause. La course à pied, par exemple, multiplierait de trois à cinq fois l'impact que doit absorber le pied sur le sol comparativement à la marche. Se déplacer sans chaussures ou avec des chaussures inadaptées ou usées augmente aussi le risque.

L'origine de la pathologie peut également être héréditaire. Un pied creux ou un pied plat, au fascia plantaire très tendu, empêchent une pose optimale du pied sur le sol et créent davantage de tension sur l'os du talon. Certains types d'arthrites favorisent également la formation d'épines calcanéennes, surtout supérieures. Les personnes at-

teintes de diabète ou d'une maladie inflammatoire, comme la polyarthrite rhumatoïde, sont plus touchées. Enfin, le fascia plantaire perd de la souplesse avec l'âge, ce qui le rend plus sensible aux déchirures. Les individus âgés de 40 à 60 ans, particulièrement les femmes, sont ainsi concernés.

L'ÉPINE CALCANÉENNE EST-ELLE DOULOUREUSE ?

L'épine calcanéenne ne cause pas toujours de symptômes, mais les personnes présentant cette condition peuvent ressentir :

- Une sensation douloureuse d'intensité variable au niveau du talon, surtout le matin dès le lever ;
- Une douleur comparable à un coup de couteau au talon ;

(A suivre)

Topsante.com

Du sang dans les urines

Quand consulter ?

Découvrir du sang dans ses urines est toujours inquiétant. Pourtant, les hématuries sont le plus souvent signe d'une infection bénigne qu'un traitement permet de guérir. Le point avec l'Association française d'urologie.

DU SANG DANS LES URINES : LES CAUSES POSSIBLES

La présence de sang dans les urines (appelée hématuries en langage médical) est un signe qui alarme souvent les personnes qui découvrent que leur urine a soudainement changé de couleur. «Les hématuries macroscopiques (c'est-à-dire que l'on voit à l'œil nu) sont en effet un motif fréquent de consultation aux urgences» explique le Pr Morgan Rouprêt du comité cancérologie de l'Association française d'urologie. «Les patients pensent d'emblée à un cancer de la vessie alors qu'il y a de nombreuses autres causes possibles.»

Les hématuries sont un symptôme, qui doit faire rechercher une cause précise.

- Les calculs dans les voies urinaires (responsables de coliques néphrétiques)
- Une infection au niveau de la prostate ou du rein (pyélonéphrite)
- Une infection urinaire sont les causes plus fréquentes.

La présence de sang dans les urines peut également être due à une hémorragie anatomique de voisinage (lésion de l'urètre, traumatisme lors d'un rapport sexuel...).

«Il faut, quoiqu'il en soit, consulter le médecin car, même s'il s'agit d'une pathologie bénigne, tout retard de diagnostic peut être préjudiciable» insiste le Pr Rouprêt.

DU SANG DANS LES URINES : D'ABORD CHERCHER L'ORIGINE

Le premier interrogatoire du médecin permet de véri-

fier que le saignement est bien urinaire et qu'il ne s'agit pas de saignements vaginaux ou de sang dans le sperme. Et d'éliminer les éventuelles causes alimentaires car certains végétaux comme le chou rouge, la betterave ou encore la rhubarbe peuvent colorer les urines.

Le médecin va également chercher les signes associés : fièvre, douleur dans un rein, envie fréquente d'uriner. L'examen cyto-bactériologique des urines (ECBU) est incontournable. Cette analyse urinaire vise à confirmer et quantifier le sang dans les urines et à chercher la présence de germes pathogènes susceptibles d'expliquer sa présence. Un dosage sanguin va permettre aussi d'évaluer la fonction rénale.

Une échographie des reins et de la vessie peut aussi être prescrite. «L'échographie est un examen non irradiant, d'une innocuité totale, qui permet de voir beaucoup de choses : calculs rénaux, tumeurs du rein ou de la vessie, rein obstrué... S'il n'est pas concluant on peut aller jusqu'à l'uro-scanner» explique le Pr Rouprêt.

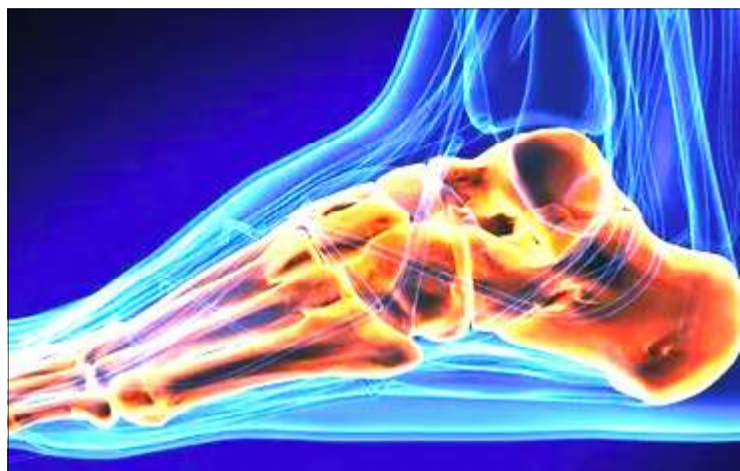
Enfin, et surtout si vous êtes fumeur (car le risque de cancer de la vessie est quatre fois plus élevé que chez les non-fumeurs), ce bilan peut être complété par une cystoscopie, c'est-à-dire la visualisation par un endoscope des voies urinaires et de l'intérieur de la vessie.

Dans tous les cas, il faut retenir que toute présence de sang dans les urines est anormale et qu'il faut en parler au médecin dès le premier épisode de saignement urinaire.

Topsante.com

Santé des mains et des pieds

quels sont les petits bobos des mains ?



La **santé des mains et des pieds** est importante. Les mains sont d'ailleurs des organes préhensiles indispensables dans la vie quotidienne. Ainsi, il est primordial de connaître les petits bobos des mains, tels que les fameuses **ampoules**, afin de les traiter en conséquence et de prévenir l'apparition d'une affection plus grave. Le froid fait en outre partie des facteurs exogènes qui abiment particulièrement les mains. Il peut notamment entraîner :

- une sécheresse cutanée, qui fragilise les mains

et augmente alors le risque de développer une infection;

- un début d'engelure, lorsque le bout des doigts devient rouge, gonflé et douloureux;
- des crevasses ou fissures cutanées ;
- un détachement et durcissement des «envies», ces petites peaux situées autour des ongles.

Santé des mains et des pieds : quels sont les petits bobos des pieds ?

Les pieds sont eux aussi des extrémités essentielles,

et plus fragiles qu'il n'y paraît. Les examiner régulièrement et leur dispenser les soins nécessaires permet de conserver une **santé des mains et des pieds** et de prévenir des complications, telles qu'une infection ou une extension de **mycose**. Les petits bobos des pieds les plus fréquemment rencontrés sont :

- les ampoules, ces cloques généralement engendrées par des frottements répétés ;
- l'onychomycose (mycose de l'ongle) et le «**ped d'athlète**», la mycose des pieds la plus fréquente ;
- les callosités, cors et durillons, des épaissements de la peau pouvant devenir gênants et douloureux ;
- les verrues plantaires, des bosses dues à une infection par un virus ;
- les ongles incarnés dans la peau.

Topsante.com

Russie

(Suite et fin)

Une journaliste d'investigation passée à tabac en Tchétchénie



caux terminés.

«Violence odieuse»

L'organisation Reporters sans frontières (RSF) s'est dite «**horriée** par cette agression sauvage» et Amnesty International a dénoncé un «**acte de violence odieuse** qui ne doit pas rester impuni».

Elena Milachina a suscité l'ire des **autorités** tchétchènes notam-

ment en documentant les exécutions extrajudiciaires qui s'y déroulent.

En février 2022, elle a dû temporairement quitter la Russie, selon son journal, après des menaces émises par M. Kadyrov qui l'a qualifiée de «**terroriste**».

La déléguée russe pour les droits humains Tatiana Moskalkova devant un centre de détention à Kiev, le 26 juin 2018 © Sergei CHUZAVKOV/AFP/Archives
Novaïa Gazeta a de son côté affirmé que sa journaliste serait de retour à Moscou dès ses examens médi-

Qualifications
JO 2024 Dames

Humilié 4-0, le Syli Féminin tristement éliminé par le Ghana

Comme il fallait s'y attendre, et sans aucune surprise, le Syli National Féminin est déjà éliminé dès le premier tour des qualifications pour les jeux olympiques de Paris en 2024. Après sa défaite 3-0 à Conakry il y a quelques jours, la Guinée s'est encore lourdement inclinée ce mardi en déplacement au Ghana (0-4).

Une défaite synonyme d'élimination des joueuses Guinéennes, elles qui ont été sacrifiées par les autori-

tés, puisqu'il n'existe pas de compétition féminine locale régulière permettant à ces filles d'être mieux en jambes. Les filles se sont battues et voulaient passer ce cap, mais elles avaient en face une équipe solide et compétitive du Ghana.. Si et seulement si cette humiliation pouvait enfin servir de leçon à nos dirigeants qui préféreraient plutôt se remplir les poches que d'organiser un championnat féminin digne de nom...

ALPHADIALLO

Transfert
Ibrahima Brèze Fofana quitte la Suède et signe en D2 Turquie

Après sa dernière participation remarquable avec l'équipe du Syli National des moins de 23 ans à la CAN U-23 au Maroc, Ibrahima Brèze Fofana change d'air en club. Le jeune milieu de terrain guinéen vient de si-

gner en Turquie, en Deuxième Division. Et c'est au Kocaelispor où il va désormais évoluer sous forme de prêt d'un (1) ans, avec option d'achat.

Le capitaine du Syli Espoir garde l'espoir d'être promu chez les A par le sélectionneur Kaba Diawara, lors de la dernière journée des éliminatoires de la CAN 2023. Sachant que le match contre le Malawi du 4 septembre prochain est sans enjeu, puisque la Guinée et l'Égypte sont déjà qualifiés dans leur poule, Kaba Diawara pourrait faire tourner son effectif et essayer d'autres joueurs à l'image d'Ibrahima Brèze Fofana.

GUINEEFOOT.INFO

Mardi, la journaliste et l'avocat sont allés à Grozny pour l'énoncé du verdict contre Zarema Moussaïeva, la femme d'un ancien juge fédéral russe d'origine tchétchène, Saïdi langoulbaïev, devenu opposant à M. Kadyrov.

Arrêtée en janvier 2022 dans le nord de la Russie par les forces de l'ordre tchétchènes, Mme Moussaïeva a été ramenée de force dans le Caucase. Accusée d'«**escroquerie**» et de «**recours à la force**» contre un policier, cette femme de 53 ans a été condamnée mardi à cinq ans et demi de prison.

Novaïa Gazeta est l'un des rares bastions de la presse libre en Russie et son rédacteur en chef, Dmitri Mouratov, a reçu le prix Nobel de la Paix en 2021.

L'engagement du journal, notamment dans la couverture des violations des droits humains en Tchétchénie, a coûté la vie à plusieurs de ses collaborateurs, morts assassinés, Anna Politkovskaïa étant la plus célèbre.

Basket/Championnat d'Afrique U16

La Guinée enchaîne une troisième victoire et file aux quarts

En battant le Tchad (82-64) ce lundi 17 juillet, le Syli cadet de basketball a enchaîné une troisième victoire en autant de matchs. Ils assurent ainsi leur qualification pour les quarts de finales. Leur quatrième et dernier match de poule, prévu ce mardi contre l'Ouganda, aura pour seul enjeu de garder la première place en vue d'un tirage facile pour les quarts de finale.

Une première place que

le Syli occupe déjà devant l'Égypte, le Maroc, le Tchad et l'Ouganda. Comme lors des deux premiers matchs, le trio Mohamed Lamine Touré, Araphan Diané et Gassim Touré a encore frappé fort. Il faut ajouter à ces trois, Sekou Touré, pour l'instant en tête du classement des passeurs avec au moins 7 passes décisives par match. Mohamed Lamine Touré, lui, est le leader sur les rebonds avec au moins 18,3 rebonds par match.

Jeux de la Francophonie 2023

La Féguifoot annonce le retrait de la Guinée (raison)

Alors que les jeux de la francophonie auront lieu du 28 juillet au 6 août prochain à Kinshasa en République Démocratique du Congo, la Guinée ne sera pas présente avec son équipe masculine de football des moins de 20 ans. Dans la soirée de ce mardi, le comité de normalisation de la Fédération Guinéenne de Football a annoncé la mauvaise nouvelle du retrait de la Guinée, alors que l'équipe U-20 était déjà constituée et avait même démarré les entraînements à Conakry. « La Féguifoot a

le regret d'annoncer que l'équipe nationale masculine U-20 ne participera pas au tournoi de football des IXes de la Francophonie. Cette décision est prise après une demande du ministère de la jeunesse et des sports » informe la Féguifoot, sans pour autant donner la vraie raison de ce retournement de situation. Pour le plus grand malheur des jeunes footballeurs guinéens, encore une fois..

Mohamed LAMINE TOURÉ
AVEC GUINEEFOOT

FOOTBALL

Le Bayern Munich pulvérise Rottach Ergen sur le score de 27 buts à 0 !

En match de préparation de la pré-saison, le Bayern Munich a balayé le club allemand de Rottach Ergen sur le score sans appel de 27 buts à 0. Le champion d'Allemagne menait déjà 17

buts à 0 à la mi-temps avant que son nouvel entraîneur ne change son onze de départ. Seul bémol, le Rottach Ergen est un modeste club de neuvième division...

Amadou Tidiane Diallo

FOOTBALL

Mbappé pourrait être vendu à plus de 200 millions d'euros à un club saoudien...

C'est dans cet imbroglio que l'Arabie saoudite espère recruter le Français une saison.

Le flou autour de Mbappé, l'Arabie saoudite en profite

L'idée est folle mais pourrait bien mettre toutes les parties d'accord. Dans une chronique sur CaughtOffside, le journaliste spécialisé Ben Jacobs a évoqué la possibilité que Kylian Mbappé rejoigne temporairement la ligue saoudienne. Un championnat qui recrute à tour de bras et ne compte pas son argent au moment d'essayer de faire venir les meilleurs joueurs de la planète, comme ce fut le cas avec Lionel Messi, qui a failli rejoindre Cristiano Ronaldo.

Le journaliste britannique explique néanmoins que le Français n'est pas intéressé à l'idée de jouer dans le pays du Golfe Persique pour le moment mais que l'Arabie saoudite pourrait être l'unique solution pour régler l'avenir du capitaine de l'équipe de France.

Le PSG serait capable d'accepter le scénario suivant : une vente à un prix his-



torique dépassant les 200 millions d'euros. Pour Mbappé, ce serait une pige d'un an qui l'attendrait, avant de rejoindre le Real Madrid librement.

Une preuve de plus que l'argent n'a aucune importance pour l'Arabie Saoudite, qui veut juste des joueurs de prestige pour son championnat. Si Arsenal et Liverpool rêvent aussi de recruter Mbappé, les deux clubs anglais ne sont pas en mesure de s'offrir ses services avec tout le package financier que comprend une telle arrivée.

Contrairement à l'Arabie saoudite qui peut se permettre de faire un pont d'or afin d'avoir Kylian Mbappé, même pour une seule petite saison. Une option directement écartée par le principal intéressé qui a fait de la Ligue des Champions son objectif principal.

Et pourtant, le média anglais l'affirme, le PSG ne serait pas dérangé de voir Mbappé s'en aller dans un transfert record, sans pour autant rejoindre le Real Madrid de Florentino Pérez...

(Source : Foot01)

Sport/Foot

Le Syli féminin éliminé dès le premier tour des éliminatoires pour les JO de Paris

Battue à Conakry (0-3) vendredi dernier, le Syli féminin s'est logiquement incliné ce mardi 18 juillet à Accra à l'occasion du match retour. Quatre buts à zéro. C'est sur ce score que les Ghanéennes ont confirmé leur domination sur le Syli féminin.

Battu à l'aller et au retour, le Syli féminin est donc éliminé dès le premier tour des éliminatoires (zone Afrique) en vue de la qualification pour le tournoi de football féminin des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Pour voir une équipe de football guinéenne aux JO de

Paris, il faudra une victoire des U23 guinéens au match de barrage intercontinental. Ce match sera contre une équipe asiatique. Ce, après que les hommes de Morlaye Cissé aient terminé à la quatrième place de la CAN des U23.

GNew.org